

Marie de Namur, la princesse dévoyée...

24

Par la Société royale
Sambre et Meuse
www.sambreetmeuse.be

Le sceau de Marie d'Artois



TOUTES les familles princières ont leur figure sulfureuse. Dans le Namur du XIV^e siècle, c'est sans doute Marie, fille de Guillaume I^{er} et de Catherine de Savoie. Certaines sources la nomment Marguerite, mais il s'agit bien de la même personne. Marie épouse Guy de Châtillon, comte de Blois, possesseur de très nombreux domaines de la Loire à la Hollande -il est même seigneur de Gouda- en passant par la Haute Meuse. Ces possessions ne l'empêchent cependant pas de devoir emprunter de l'argent à son beau-frère, le comte de Namur, puis de lui céder les fiefs de Beaumont et Chimay.

Leur chapelain Jean Froissart, au livre quatrième de ses chroniques, laisse du couple un jugement cocasse : *ils n'étoient pas taillés ni proportionnés à engendrer jamais enfans; car par bien boire et fort manger douces et délectables viandes, ils étoient mêmement fort engraisés. Le comte*

ne pouvoit mais chevaucher, mais charier se faisoit, quand il vouloit aller d'un lieu en un autre, au déduit des chiens ou des oiseaux; et tout ce savoient bien les seigneurs de France (...) La comtesse, qui étoit et fut une des convoiteuses dames du monde, pour la grand'ardeur de convoitise et les florins avoir.

Goinfre, obèse et cupide : voilà une image peu flatteuse, que n'efface pas le goût pour les arts, puisque Marie et Guy sont les protecteurs du ménestrel Watriquet de Couvin. Mais ce n'est pas tout, car Marie est de mœurs légères : les chroniques du duc d'Orléans rapportent qu'elle est la maîtresse de celui-ci. Le prince use d'elle et en tire tout ce qu'il peut, jusqu'à la ruine de son mari. Brantôme (1540-1614), dans *Les sept discours touchant les femmes galantes*, loue les dames qui enrichissent leur mari sans les rendre cocus et coquins tout ensemble ; il fait de la princesse namuroise le parfait contre-exemple, *laquelle fut si sottte de s'engager et de donner tout ce qu'elle pouvoit à Loys duc d'Orléans, luy qui estoit si grand et si puissant seigneur, et frère du roy, et tirer de son mary tout ce qu'elle pouvoit, si bien qu'il devint pauvre et fut contraint de vendre sa comté de Blois audit M. d'Orléans (...)* Sottte bien estoit-elle, puisqu'elle donnoit à plus grand que soy. Et pensez qu'après il se mocqua de l'une et de l'autre ; car il estoit bien homme pour le faire, tant il estoit volage et peu constant en amours.

Une fois veuve son encombrante maîtresse, le duc d'Orléans la marie à un chevalier de sa maison, un certain Pierre Brébant, dit Clignet. L'homme a bien été fait amiral et seigneur de Landreville,

mais ce n'en est pas moins une grave mésalliance qui scandalise les frères de Marie de Namur. Au point que le comte Guillaume II -et ce n'est point là son action la plus noble- fait prendre et décapiter son propre demi-frère, un bâtard de son père qui a osé négocier ce mariage...



Chroniques de Jean Froissart,
enluminure, 15^e siècle
(Musée Plantin Moretus)

Statue de
Jean Froissart
(Musée du Louvre,
cour Napoléon)

FROISSART